

Association des Conseils
des infirmières et infirmiers du Québec
PROCÈS-VERBAL

Séance du : Mardi le 28 octobre 2014

Lieu : Conférence téléphonique : 1.800.676-9313, code 825-5859#

Présences : Manon Dinel François-Régis Fréchette Steeve Gauthier Rinda Hartner	Absences :
Line Harvey Véronique Lachance Marie-Ève Ouellet Mélanie Rocher	
Prise de notes et rédaction : Colombe-Hélène Jacques	

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable	Échéancier
1. Ouverture de la rencontre	Ouverture de la rencontre à 12 h 12.		
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point par Steeve Gauthier : Point 11 Tableau des membres		
3. Approbation des PV 3.1 Du 23 septembre, du 9 et du 19 octobre 2014	PV du 23 septembre 2014 Le procès-verbal est approuvé après les corrections suivantes : Point 5 La personne responsable est Véronique Lachance. Point 9 La dernière phrase doit se lire : « Le plan d'action 2014 élaboré par Steeve Gauthier servira d'outil de travail à ces sujets ». PV du 9 octobre 2014 : Le procès-verbal est approuvé en ajoutant la décision suivante : Point 3 Par ailleurs, les membres s'entendent pour défrayer les coûts d'hébergement à Mélanie Rocher dans une proportion de 50 %. Steeve propose l'approbation du procès-verbal appuyé de Rinda Hartner. PV du 19 octobre 2014 : Le procès-verbal est approuvé en reformulant la dernière numérotation du point 2 : Point .2 Permettre la liberté d'expression aux associations professionnelles, telle l'ACIIQ.		
3.2 Affaires découlant des PV	PV du 23 septembre 2014 : Point 11.1 Mélanie Rocher a fait parvenir son compte de dépenses à l'Ordre régional du Bas-St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine concernant les frais encourus lors de la présentation à Rivière-du-Loup et copie conforme a été envoyée au vice-président, Steeve Gauthier.		

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable	Échéancier
	<p>Point 11.2 La demande du CSSS du Suroît pour une formation a été annulée par les responsables étant donné la sortie du projet de loi 10. À la suite des restructurations par le Ministère, ils interpellent l'ACIQ à nouveau.</p> <p>Point 14.1 La demande relative à faire participer d'autres membres de notre association à la journée d'information des DSI le 20 octobre a été refusée.</p> <p>PV des 9 et 19 octobre 2014 : Aucun suivi n'est nécessaire, le point se retrouvant à l'ordre du jour.</p>		
4. Tableau de bord 2014-2015	Le tableau de bord est mis à jour.		
5. Plan d'action des objectifs 2014	Aucun ajout ni modification.		
6. Finances	<p>Véronique Lachance informe les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésions : 52 adhésions (en incluant les chèques en attente) • Dépenses encourues : Paiement ce jour du renouvellement du numéro d'entreprise du Québec (NEQ); Remboursement de frais d'hébergement pour Mélanie Rocher au montant de 136.85 \$ le 19 octobre 2014. 		
7. Association des directrices et directions en soins infirmiers du Québec (ADDSIQ)	La prochaine rencontre se déroulera le 31 octobre prochain et Mélanie Rocher y discutera du sujet libellé au point 8. Elle assurera un suivi de l'échange.		
8. Colloque CII	<p>Il est entendu de poursuivre les démarches avec l'ADDSIQ pour un partenariat lors du prochain AGA jumelée à une journée d'étude dans le but d'attirer les membres. Mélanie Rocher discutera avec l'ADDSIQ vendredi le 31 octobre sur ce sujet.</p> <p>Entretemps, Steeve Gauthier s'informerait des coûts de location de salles et d'un auditorium à son établissement en prévision de tenir l'événement.</p> <p>Après vérification aux statuts et règlements, il est mentionné que l'assemblée générale doit se dérouler une fois l'an sans autre précision. La date de l'événement sera décidée plus tard.</p>	Mélanie Rocher	
9. Rencontre des DSI et présidents de CII à l'OIIQ	Mélanie et Steeve informent les membres qu'un représentant des HEC, monsieur Alain Rondeau a présenté un projet dans le but de fournir des informations statistiques dans la démarche		

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable	Échéancier
	d'amélioration de la gouverne. Mélanie Rocher a mentionné à ses collègues DSI qu'elle aurait besoin de plus d'informations avant de se positionner. D'autres sujets ont été discutés : le projet IPS en CHSLD, le droit de prescrire, la formation continue à venir, les préoccupations au sujet des RI-RTF, le virus Ebola, le rôle de la DSI lors de l'AGA.		
10. Suivis au projet de loi 10	<p>Il est proposé par Rinda Hartner d'adopter le mémoire rédigé par les huit membres du CA de l'ACIIQ mais après avoir apporté quelques correctifs à la page de présentation et d'inclure le nom et les coordonnées de la présidente de l'Association. Cette proposition est appuyée par Mélanie Rocher et est acceptée à l'unanimité. Le mémoire est adopté et Steeve Gauthier se charge de le finaliser, le numériser et le faire suivre au responsable de l'Assemblée Nationale. Tous les membres s'entendent pour déclarer le nombre d'infirmières représentées par l'ACIIQ à plus de 20 000 suite au décompte effectué récemment.</p> <p>Vu le délai très court, une consultation auprès des membres n'est pas possible. Il est entendu de procéder à l'envoi aux membres du mémoire finalisé en demandant de le publiciser à l'intérieur de leurs CII. Rinda Hartner procédera à l'édition.</p>		
11. Tableau des membres	Steeve Gauthier propose à Véronique Lachance d'ajouter au formulaire d'adhésion une question portant sur le nombre d'infirmières représenté par établissement. Cette information sera très utile à connaître annuellement. On souligne aussi que lors du processus de renouvellement des adhésions, nous devons nous questionner sur les changements à prévoir découlant de la restructuration, par exemple la réduction possible du nombre de membres.		
12. Affaires diverses	Aucun point supplémentaire n'est soulevé.		
13. Levée de la réunion	Levée de la réunion à 13 h 30 à et la prochaine rencontre s'effectuera en conférence téléphonique le 2 décembre 2014 à 12 h 00.		

Mélanie Rocher, présidente

Marie-Ève Ouellet, secrétaire